

JOURNÉES FIFA

Togo Vs Madagascar Mercredi en France



LE

LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0343 du Mercredi 21 Mars 2018 - 250 F CFA / Etranger 1€

Interview de Hémou Assih, coordonnateur national de la REDD+ :



« (...) Avoir une idée sur ce que c'est que la REDD+ ... »

P5,7&8

Littérature :

P6

« Renaissance » de Gilles Bocco voit le jour aux éditions Awoudi

Editorial

Rendez-vous de la dernière chance

S'il plait au facilitateur, les discussions dans le cadre du dialogue inter togolais pourraient reprendre dans les prochains jours on n'a pas encore la date exacte de la reprise des pourparlers mais on a la certitude qu'il reprendra le fameux dialogue. C'est un ouf de soulagement pour ceux qui retenaient leur souffle. Il y a encore de l'espoir. Mais le prochain rendez-vous s'apparente à une rencontre de dernière chance. Le temps de la suspension a-t-il été mis à profit ? Les positions ont-elles évolué ? Autant d'éléments dont il faut s'assurer avant d'inviter les protagonistes autour de la table. Ça passe ou ça casse pourrait-on résumer le prochain face à face entre pouvoir et la coalition des 14 partis politiques.

Les vellétés de violation du règlement vite enrayées sont une preuve que quelque chose a évolué dans les mentalités même si on rencontre encore des poches de résistance. Les derniers de la classe finiront par rehausser leur niveau et comprendront qu'en politique, on ne peut prétendre avoir qu'une seule stratégie. Il faut avoir plusieurs cartes en mains. La marche comme moyen de pression est une bonne chose mais elle ne saurait être l'unique stratégie. Que les plus expérimentés en la matière donnent des cours aux nouveaux venus dans l'univers des marcheurs.

Le Directeur de Publication

Mise en place de la Zone de Libre-Echange Continentale :



Faure Gnassingbé à Kigali

P3

Togotelecom-Togocom la bataille du nom se poursuit :

Que fait-on des résultats du cabinet carré noir?

P5

Dialogue inter togolais :

La date de la reprise pourrait être annoncée dans un bref délai

P3

MICRO à l'envers

Les manifestations programmées par la coalition des 14 partis politiques n'auront pas lieu la semaine prochaine au-delà de l'interdiction du ministère de l'administration, tous les partis de la coalition excepté le PNP n'étaient pour un retour dans la rue. Simple malentendu ou s'agit-il d'un début de crise. Trois confrères se prononcent.

CARRINGTON WELLA, JOURNALISTE A VOX POPULI

La coalition des 14 partis politiques de l'opposition a pris une décision sage en suspendant les marches. Chose curieuse c'est la détermination du PNP à marcher, on est bien en droit de se demander si les marches ne servent pas véritablement les intérêts personnels de certaines personnes vivement que les langues se délient afin que chacun puisse s'exprimer clairement et non être obligé de suivre la meute au nom d'une quelconque coalition. La crise à mon avis est effective.



DP BATISSEUR, YVES-NICOLAS EKUE KOUDOHAH



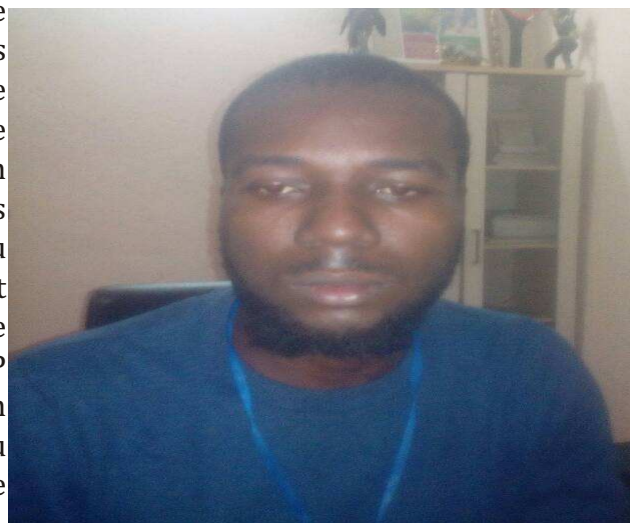
Il est prématuré de parler de crise au sein de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition certes hétéroclite puisqu'au-delà de cette union, chaque formation politique a ses spécificités, des intérêts. Je crois que si le PNP a souhaité marcher seul il a ses raisons. Je ne pense pas à mon avis que cette décision est révélatrice d'un quelconque malaise ou crise.

Des dissensions ne manquent pas dans ces genres de regroupements. Si dissensions il y a j'ose croire que les leaders vont s'entendre

certainement parce que leurs militants ne leur pardonneront jamais un énième faux pas. En tout cas si crise il y a nous ne tarderons pas à le savoir.

CYRILLE SABLASSOU JOURNALISTE FREELANCE

La crise au sein de la coalition ne date pas d'aujourd'hui même si à plusieurs reprises on a réussi à laver le linge sale en famille. Cela faisait longtemps que les autres partis de la coalition subissaient la dictature du PNP sans broncher. Je crois que le temps est venu pour eux de sortir du joug de ce parti et c'est ce qui arrive. Il est fort à parier que dans les prochains jours le PNP organisera seul les marches en violation du règlement intérieur du dialogue et ce serait la fin d'une idylle qui aura duré plus de sept mois.



La crise est bien réelle et la scission pointe déjà à l'horizon. Il faut noter que plusieurs partis au sein de la coalition n'entendent pas être en marges des prochaines échéances électorales, il va falloir voir la réalité en face et aller sur le terrain. Le PNP n'étant pas dans une démarche électoraliste il est fort à parier qu'il prenne ses distances et ce serait la fin.

Pharmacies de garde à Lomé Semaine du 19/03/2018 au 26/03/2018

Ste RITA	Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA	22 20 90 16
St RAPHAEL	Marché Atikpodji	22 21 84 26
PORT	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88
OCAM	Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
CRISTAL	Boulevard Houphet Boigny	22 20 90 91
ESPERANCE	Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpôé (Rue Adjololo)	22 21 01 28
LIBERATION	Avenue Libération prolongée	22 22 25 25
BON SECOURS	Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Après la Lagune de Nyékonakpôé (TOGBATO)	23 20 61 11
N.D. DE LA TRINITE	Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco	22 21 27 80
GBEZE	Boulevard Jean Paul II	22 26 32 61
UNIVERS - SANTE	Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS	22 52 41 39
AEROPORT	Rte de l'Aéroport SITO	22 26 21 22
RAOUDHA	Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000	22 61 39 39
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
MAÉLYS	1688, Bd Malifakassa - Bè Kpota en Face de NETADI	22 27 60 19
ADIDOGOME	Face au camp 2ème RI d'Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé	22 33 82 87
MAGNIFICAT	Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe	22 56 43 20
ACTUELLE	Route de Ségbé, Quartier Sagbado - Adidogomé	22 51 11 72
BETANIA	Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah	22 43 89 40
MILLENAIRE	Face réserve de la gendarmerie d'Agonyivié, sur la route de 50m à 300m du côté Nord	22 51 64 31
MATHILDA	Route PATASSE - Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL SHADAÏ	Face Ecole Théologie ESTAO	22 51 44 25
DIEUDONNE	Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou	23 38 07 44
EL-SHAMMAH	Sise à amadahomé à côté de la maison des jeunes	22 46 93 50
NABINE	Sise à Agoé Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)	23 21 66 15
LA GRÂCE	Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoé	22 25 91 65
TAKOE	Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé)	22 34 03 42
VITAS	Située à Agoé Assiyéyé du côté ouest	22 25 63 43
SATIS	Près du C.E.G. Koshigan à agoé-logopé sur le Bd de la CEDEAO	22 50 30 55
VERSEAU	Près maison Bateau Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Route d'Aneho, face cité Baguida	22 52 13 98

VISITEZ
VOTRE SITE WEB



www.republiquetogolaise.com
Application mobile : Togo officiel



Dialogue inter togolais : La date de la reprise pourrait être annoncée dans un bref délai

Des signes d'espoir pour une reprise du dialogue sont désormais perceptibles. La visite au Togo d'un émissaire du facilitateur a permis de situer les uns et les autres. Monsieur Albert Kan-Dapaah ministre ghanéen de la sécurité a rencontré le 19 mars dernier, à l'hôtel 2 février, la coalition des 14 partis politiques de l'opposition.

Selon un communiqué rendu public par la coalition, l'émissaire ghanéen était porteur d'un message du facilitateur. Le facilitateur a bouclé ses consultations avec le régime togolais mais qu'en raison du sommet extraordinaire de l'union africaine à Kigali le Président Nana AKOUFO ADDO ne sera pas à Lomé cette semaine. Conséquence, le dialogue ne pourrait pas se poursuivre.

Le Président ghanéen pourrait être dans la capitale togolaise la semaine prochaine c'est ce qui a été confié à la coalition par l'émissaire. Le dialogue

pourrait alors reprendre à une date qui reste à préciser.

Ouvert le 19 février, le dialogue n'a connu de séance de travail, la première séance avait été consacrée aux préalables et à l'élaboration d'un règlement intérieur du dialogue.

La seconde séance s'est terminée en queue de poisson la question sur les réformes ont achoppé sur le retour à la constitution de 1992 et ses implications. Dans l'impossibilité de rapprocher les deux qui campaient sur leur position, le dialogue avait été suspendu aucune date n'avait été annoncée si ce

n'est une période de trois semaines.

Il faut qu'en contrepartie de la libération des détenus arrêtés dans le cadre des manifestations politiques, l'opposition avait pris l'engagement de renoncer provisoirement aux manifestations de rue. Mais ces derniers jours, la coalition a failli violer ce code en annonçant la reprise des marches.

Une visite au facilitateur à Acra avait amené la C14 à se raviser. Cette semaine encore, un courrier avait été déposé au ministère de l'administration territoriale.



Dans ce courrier, la coalition annonçait des manifs elle finira par y renoncer mais contre le gré du PNP de Tikpi Atchadam qui d'ailleurs préconise les marches, seule arme dont dispose l'opposition devaient être organisées en marge du dialogue.

Au sein de la coalition on semble plus voir les choses sous le même angle, on reconnaît des dissensions et des malentendus mais on refuse de parler de crise qui pourrait sonner le glas de la coalition née il y a bientôt sept mois.

P. Fabrice

Le Togo a procédé à la validation de son Programme Pays pour bénéficiaire du Fonds Vert pour le Climat

Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières a organisé, le jeudi 15 mars 2018 à Lomé, en collaboration avec le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Centre de Suivi Ecologique, un atelier national de haut niveau de validation du Programme Pays Fonds Vert pour le Climat du Togo.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet de préparation du Togo à l'accès au FVC et regroupe les acteurs environnementaux et des cadres des ministères impliqués, notamment ceux du Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, des Organisations Non Gouvernementales (ONG),

des cadres du secteur privé et public, et des collectivités locales Il a pour objectifs entre autres de valider le document du programme pays du FVC, de présenter ledit programme et recueillir des informations complémentaires sur les priorités du Togo en matière d'adaptation et d'atténuation.

Le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, Koudadze Paul, a fait savoir que les investissements nécessaires pour une réponse adéquate aux diverses problématiques climatiques et environnementales, se chiffrent à coût de milliards.

Pour le point focal national du FVC au Togo, Agrigna Ezzo-Sam, « le programme pays du FVC est un instrument de négociation pour l'accès aux financements nécessaires à la mise en œuvre des projets d'adaptation ou d'atténuation pour les douze années à venir notamment à l'horizon 2030 ». Il a souligné que le document se veut un cadre d'interaction par excellence entre le Togo et le Fonds Vert pour le Climat (FVC).

Notons que le Togo, pour élaborer son programme pays, s'est, à l'instar d'autres pays, focalisé sur la réalisation de grands projets structurants, correspondant à chacune des dimensions « adaptation » et «

atténuation » que comporte la lutte contre les changements climatiques. Il s'agissait d'identifier les domaines d'investissement climatique pour une période de plus de dix (10) ans afin de disposer d'un portefeuille de projets prêt à être soumis au fonds, pour financement.

Pour répondre à tous les défis du changement climatique au niveau national, les besoins ont été estimés à 1,5 milliard de dollars. L'horizon de programmation retenu est 2030. Les tranches de programmation sont de 5 ans, à l'exception de la première tranche qui s'étendra de 2018 à 2020.

Cette soirée de récompense répond à la volonté du Chef de l'Etat SEM Faure

Essozimna Gnassingbé de promouvoir la jeunesse et de lui permettre de s'épanouir. C'est également sous son impulsion que depuis des années, des programmes à l'instar du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB) et du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAEIJ) ont été mis en place pour accompagner et promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes togolais.

Cette soirée a été une occasion pour les opérateurs économiques et chefs d'entreprises de donner des conseils aux jeunes présents.

Source
depeches@autogo.tg

Togo : L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) élargit le champ de couverture de ses assurés

L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) a tenu le 16 mars 2018, une séance d'échanges et d'informations à l'endroit de ses assurés. Séance ayant permis à l'INAM de porter à la connaissance de la clientèle, sa décision d'étendre la couverture maladie aux ayants droit non couverts sous certaines conditions à travers de nouveaux mécanismes de prise en charge.

Ces nouveaux mécanismes se situent dans le cadre du processus d'écoute permanente et de recherche de solutions, d'inclusion sociale et visent à mettre un terme à l'exclusion d'un nombre relativement important d'ayants droit de la couverture.

Les catégories des personnes concernées par cette offre sont entre autres, les veuves et veufs, les orphelins, les enfants d'assurés décédés, les secondes épouses des personnes bénéficiaires des services de l'INAM, les enfants supplémentaires

d'une famille dont la taille du ménage dépasse quatre (4) enfants ainsi que les enfants âgés de moins de 26 ans.

« On voit des gens qui arrivent avec un enfant qui vient de passer sa 21^{ème} année qui n'a jamais été malade



puis à 22 ans commence par tomber malade mais qui n'est plus sous la couverture. Aujourd'hui nous nous sommes mis

ensemble pour gérer ces genres de catégories », a indiqué Myriam Dossou-d'Almeida, Directrice Générale de l'INAM.

Par ailleurs, elle a souligné que « l'INAM entend apporter des réponses positives aux multiples sollicitations faites à son endroit et envisage pour les mois à venir, la prise en charge des ayants droit non couverts afin de rendre effectif, l'article 72 du Décret portant statuts de l'INAM ».

Rappelons que, conformément à l'article 72 du décret portant statuts de l'INAM, le nombre de personnes maximum couvertes par ménage est fixé à six (6). Il s'agit de l'agent public, sa conjointe ou son conjoint et quatre (4) autres enfants.

Le relèvement de l'âge des enfants à 26 ans et du nombre d'enfants au-delà de 4 s'applique également pour les veuves et veufs. Notons que ces mesures prendront effet à partir du 04 avril prochain. L'INAM a été mis en place par le gouvernement togolais, sous instruction du Chef de l'Etat SEM Faure Essozimna Gnassingbé, pour soigner les Togolais en préservant leurs revenus. L'Institut enregistre à ce jour plus de 320.000 bénéficiaires.

Source

depeches@autogo.tg

Source

depeches@autogo.tg

Togo : Le Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV) veut réhabiliter 104 km de route

Initié par le Chef de l'Etat SEM Faure Essozimna Gnassingbé lui-même en 2015, le Programme d'Appui aux Populations Vulnérables PAPV est l'un des dispositifs au cœur de la lutte contre la pauvreté, la précarité tout en favorisant l'emploi des jeunes ; un outil très puissant destiné à accompagner les efforts d'inclusion financière de l'Etat au profit des couches vulnérables à travers sa vision qui est celle de réduire la pauvreté au sein des couches vulnérables.

Au Togo, le Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV) se propose de réhabiliter et de réaménager 104,3 km de pistes rurales et de voirie urbaine dans quatre (4) préfectures, à savoir Agou, Anié, Tône et Bassar.

La préfecture d'Agou devrait voir 23,1 km de voies aménagées, Avétonou-Messiobé-Kologan-Agokpala. Celle d'Anié 40 km à raison de 6 km de voie urbaine en terre de la ville d'Anié, 19,5 km



(sucrierie d'Anié-Gamé-Bato) et 14,5 km (sucrierie d'Anié-Gamé-Bato).

A cette étape, le PAPV devrait prendre en charge 25,2 km dans la préfecture de Tône, comprenant 9,2 km de voirie urbaine en terre dans la ville de Dapaong et 16 km de pistes (carrefour Siborti-USP-Dampiong + bretelle de Yanyane). La Préfecture de Bassar, pour sa part, devrait s'en sortir avec 16 km de pistes rurales.

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement de ces infrastructures

socioéconomiques de base seront financés par une partie du Budget de l'Etat, Gestion 2018. Ils portent plus précisément sur le reprofilage, le rechargement, l'élimination des points critiques et ouvrages d'assainissement. A cet effet, le PAPV a lancé un avis d'appel d'offres restreint en vue de la sélection des entreprises devant réaliser les ouvrages et a réparti les travaux en sept (07) lots distincts. Ces entreprises disposeront de huit (08) mois pour livrer lesdits ouvrages.

Rappelons que le PAPV a

pour mission d'assurer la coordination des actions visant la réalisation et/ou la réhabilitation rapide des infrastructures de base ainsi que des projets socioéconomiques au profit des populations notamment les couches les plus vulnérables. Et il couvre des domaines de l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation, l'habitat, la salubrité et l'assainissement, les infrastructures de base, la finance inclusive, l'emploi des jeunes, etc.

Togotelecom-Togocom la bataille du nom se poursuit : Que fait-on des résultats du cabinet carré noir?

Groupe Togotélécom ou Togocom ? Jusqu'où ira la Ministre de l'économie numérique dans sa volonté d'imposer un nom décrié par tous. Alors qu'on croyait la question réglée, Cina Lawson revient à la charge et s'obstine à rebaptiser le Groupe Togotélécom, déjà très connu et qui d'ailleurs a le mérite d'éviter à la société un retour à la case départ avec l'obligation de refaire un nouveau logo et une communication sur une nouveauté qui n'apporte pas une plus-value mais au contraire sera onéreuse.

Et pourtant, entre octobre et décembre 2017, la ministre Cina Lawson en charge des télécommunications avait sollicité un cabinet français appelé CARRE NOIR pour effectuer un sondage d'abord auprès des structures qui ont participé au processus de transformation, puis au sein de l'opinion sur le Groupe

Togotélécom et la nouvelle dénomination Togocom. Il était question de savoir entre les deux dénominations laquelle était meilleure. Les résultats du sondage étaient sans appel au profit du Groupe Togotélécom.

En tout les conclusions et recommandations formulées par le cabinet penchaient pour

l'appellation Groupe Togotélécom et c'est ce qui a été préféré.

Mais on apprend qu'à compter du mois d'avril on ne parlera plus de Togotélécom mais de Togocom. La ministre Cina Lawson a d'ailleurs signifié cela au premier responsable à qui il a été demandé d'en informer à qui de droit. On se demande alors ce qu'on



Mme Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Economie numérique

fait des conclusions du cabinet CARRE NOIR ?

On annonce des grincements de dents puisque ce changement risque de ne pas se faire comme une lettre à la poste. Les autorités en charge des télécommunications

doivent prendre au sérieux cette nouvelle bombe au sein du secteur des télécommunications. Le pays a déjà trop de problèmes à gérer ; il ne faudrait surtout pas en rajouter

La rédaction

Interview de Hémou Assih, coordonnateur national de la REDD+ : « Il est important que l'ensemble de la population puisse avoir une idée sur ce que c'est que la REDD+ afin que les différentes couches socio professionnelles puissent s'engager dans le processus et sa réalisation... »

Le ministre de l'environnement et des ressources forestières a ouvert un atelier ce lundi à Lomé. A l'initiative de la coordination nationale du Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+), cette rencontre qui a pris fin hier a permis aux acteurs réunis de valider deux nouvelles études analytiques.

Il s'agit de l'étude sur les causes et conséquences de la déforestation et la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés et de l'étude sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo. La première qui porte sur les causes et conséquences de la déforestation et la dégradation des forêts vise principalement à construire un consensus, aux niveaux régional et national, sur les principales causes de la DDF au Togo et à définir les options stratégiques qui permettraient de lutter contre la DDF et de gérer durablement les ressources forestières.

La dernière étude qui porte quant à elle sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo a pour objectif de contribuer globalement à la création des conditions requises pour que la stratégie nationale REDD+ s'attaque directement aux causes des changements d'occupation et d'utilisation des terres à travers une meilleure maîtrise de la planification et de l'aménagement du territoire y comprises les réformes foncières.

Que peut comprendre le citoyen ordinaire quand on parle de la REDD+ et quelles en sont les principales missions depuis sa mise sur pied au Togo ?

HEMOU ASSIH : La REDD+ se définit de manière étymologique comme la Réduction des Emissions de Gaz à effet de serres dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. La

REDD+ est un concept qui vise non seulement à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts, mais aussi à promouvoir la gestion durable des forêts, l'accroissement du stock de carbone à travers des activités de reboisement et surtout la conservation de la diversité biologique.

C'est donc un processus qui milite pour l'amélioration de

la couverture forestière à travers la promotion des activités qui profiteront aux générations futures via la conservation de la diversité biologique qui nous alimente et nous permet de nous soigner, que ce soit avec des espèces aussi bien animales que végétales. C'est pour cela que nous parlons de processus ; il y a plusieurs implications et c'est multisectoriel.

Comment fonctionne la REDD+ ?

HEMOU ASSIH : Le Togo s'est engagé dans la REDD+ et a concrètement démarré ses activités au plan national depuis janvier 2015. Depuis cette date, notre pays met en œuvre un document qui a été accepté par le Fonds de Partenariat pour le Carbone

Forestier (FPCF) qui est le partenaire de ce processus REDD+, en mettant à disposition du Togo, un montant de 3,8 millions de dollars US, pour lui permettre de se préparer à la REDD+. Ce fonds, faut-il le rappeler, est administré par la Banque Mondiale.

Nous avons donc une première phase de ce processus qui consiste à la préparation du Togo à la REDD+, une phase que nous sommes en train de mettre en œuvre. Nous y avons commencé par le lancement du processus, aussi bien sur le plan national que régional puisque c'est une nouvelle thématique ; il est important que l'ensemble de la population puisse avoir une idée sur ce que c'est que la REDD+ afin que les différentes couches socio professionnelles puissent s'engager dans le processus et sa réalisation. Nous avons également mis en place une

Suite de la page 7

Quinzaine de la Francophonie : Un colloque de l'OIF pour promouvoir le vivre ensemble dans l'espace francophone

Hier s'est tenu à Lomé un colloque international à l'initiative du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie (BRAO-OIF) et de la Commission Nationale de la Francophonie (CNF).

Ce rendez-vous a été par ailleurs le cadre idéal de réflexion sur la mise en place d'un réseau des anciens ministres de la capitale quand l'on connaît la lourde tâche qui lui incombera. En effet, ce réseau se chargera de mieux



Portant sur le thème « La Francophonie, notre trait d'union pour agir : la contribution de l'OIF au vivre ensemble en Afrique », cette assise qui a été ouverte par un panel d'anciens ministres de la Francophonie, s'inscrit dans le cadre de la quinzaine de la Francophonie, démarrée depuis le début de ce mois

de mars. Elle vise à offrir un créneau d'échanges et de réflexions à la cinquantaine d'acteurs réunis autour des anciens ministres de la Francophonie.

Invitant à la société civile togolaise pour une efficiente contribution de cette dernière au vivre ensemble dans l'espace, ce colloque a permis de faire

l'état des lieux de la contribution de l'OIF au vivre ensemble dans l'espace francophone. Il a également permis aux uns et aux autres d'enrichir les réflexions dans le cadre de la programmation 2019-2022 par l'identification des pistes d'action pour la promotion de ce vivre ensemble.

francophonie pour la promotion du vivre ensemble, initiative lancée en mars 2016 par les jeunes francophones autour de Michaëlle Jean, la Secrétaire Générale de l'OIF, en réponse au phénomène croissant de radicalisation violente.

La création de ce réseau se révèle d'une importance

appréhender les impacts des actions de l'OIF sur le vivre ensemble dans l'espace francophone, et à l'aune du passé, porté un regard prospectif sur les défis liés à la construction de l'Etat de droit et d'un espace francophone exempt de toute violence.

Démocrate

Littérature :

« Renaissance » de Gilles Bocco voit le jour aux éditions Awoudi

Le Journaliste togolais Gilles Bocco Mawuena a dédié un nouveau recueil de poèmes le samedi dernier dans la capitale togolaise devant un parterre de personnalités du monde de la littérature, de la culture et de la presse. Intitulé « La Renaissance », ce recueil se veut un vecteur d'un nouveau message lié aux infinis du geste du mieux-être de l'être humain à la quête de soi. Le temps, l'héritage, l'amour, le pardon et le corps humain sont les principales thématiques abordées par l'auteur.



« La Renaissance est pour moi plutôt une évidence, si non, une exigence parce qu'en voyant les événements se dérouler on a l'impression que la vie est une succession linéaire alors qu'au fond il s'agit d'une démarche circulaire. Les événements s'enchaînent, cette harmonie des contraires :

la graine pourrie pour que la plante sorte, la nuit tombe pour que le jour paraît, la fraîcheur qui succède à la chaleur, c'est ça qui donne le charme à la vie et donc la renaissance participe à ce mouvement cyclique : on naît, on grandit, on meurt, on renaît, on grandit et on meurt. », a confié l'auteur.

« Renaissance » entend également combattre pour la liberté et dénoncer la souffrance des contemporains à travers la dialectique des gouvernants et des gouvernés.

« Ce recueil est comme une lettre ouverte adressée à tous les membres de la société. J'écris à ma famille, aux gouvernants et aux gouvernés.

Chacun va pouvoir trouver dans ce recueil, son message. C'est une forme d'engagement politique et sociale, contribuer à rendre à l'humanité ce qui lui revient c'est-à-dire l'amour, la paix et le bonheur », dira-t-il à ce

propos.

De l'œuvre on retient une salve de 59 poèmes pondus sur 91 pages. Elle est préfacée par Koutchoukalo Tchassim, Professeur titulaire à l'Université de Lomé et éditée aux Editions Awoudi.

De l'auteur, on retient qu'il a vu le jour un 08 mars 1977 en terre togolaise. Dès la fleur de l'âge, le confrère Gilles Bocco s'est mis en évidence à l'opinion publique nationale à travers son engagement journalistique après ses études de sociologie politique et de communication.

Chasse illicite aux hippopotames avec arme à feu : Deux braconniers béninois déférés en prison

Le ministère public a déféré le 12 mars 2018, deux braconniers béninois à la prison civile d'Aného, pour avoir tué dans la nuit du 08 au 09 mars dernier, un jeune hippopotame de deux ans dans le fleuve Mono, après audition et mise en garde à vue.

Komlan Robert et Kpondéou René, tous deux de nationalité béninoise et d'autres chasseurs, se sont introduits sur le territoire togolais pour chasser illicitement les hippopotames, espèces protégées, qui peuplent le fleuve Mono. Ce sont les nombreux coups de fusils pour tuer le jeune hippopotame qui ont alerté le monde des éco gardes qui sont arrivés à mettre la main sur les deux braconniers. Les responsables de l'Association pour la Conservation et la Valorisation des Marres aux Hippopotames (ACVM) ont jugé bon de remettre ces deux hommes aux agents de la gendarmerie nationale, détachement du canton de Tométy-Kondji. Les gendarmes, les conservateurs, les forestiers de Yoto et EAGLE-Togo, une organisation qui s'active

dans l'appui et l'application de la loi sur la faune et la flore, ont soutenu l'ACVM afin que les interpellés et leurs co-auteurs subissent la rigueur de la loi.

« Dans notre localité, nous avons compris que ce parc animalier est un atout pour notre communauté. C'est pour cela que des volontaires se sont associés pour surveiller nuit et jour le parc en collaboration avec les conservateurs » a expliqué, Kokouda KPOKPO, président de l'ACVM.

La chasse illicite des hippopotames et le port d'arme à feu sont des indices graves et concordants qui motivent l'inculpation des deux présumés braconniers.

Les dents d'hippopotames sont très demandées pour leur ivoire, alimentant ainsi le braconnage en Afrique, et le trafic vers l'Asie. Le rapport

du CITES indique que c'est du fait de la disparition progressive de son habitat, de sa chasse pour la viande ou encore du braconnage pour ses dents que l'hippopotame est classé comme vulnérable, et apparaît ainsi sur la Liste Rouge des espèces menacées.

Les hippopotames sont intégralement protégés au Togo. La détention, la circulation et la vente de trophées d'hippopotames, sont punies par les articles 788 et 789 du nouveau Code pénal du Togo. « Est puni d'une amende de cent mille (100.000) à deux millions (2.000.000) de francs CFA et d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois ou de l'une de ces deux peines, quiconque a chassé à l'intérieur des aires protégées. », article 788 du nouveau Code pénal et l'article 789 d'ajouter : « la



chasse avec des moyens et armes de chasse prohibés, la chasse sans permis ou hors de la période autorisée dans les zones non interdites, la chasse de nuit et l'abattage de femelle suitée, sont punies d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100.000) à cinq cent mille (500.000) francs CFA ou de l'une de ces deux peines, sans préjudice de la confiscation des produits, engins et armes de chasse.».

Rappelons que le projet Réserve de Biosphère Transfrontière du Mono (RBTM) qui a pour objectif de permettre la

reconnaissance de cette réserve, a démarré en 2014 et a permis la restauration de l'habitat des dites espèces menacées de disparition dans le monde.

Le braconnage met en péril les écosystèmes et la survie des personnes qui en dépendent, et a également un impact non négligeable sur l'économie du tourisme en Afrique. Le trafic de la faune est un problème de conservation, un problème économique, un problème de sécurité et un problème de santé.

Source : Nicolas Koffigan E. ADIGBLI, Journaliste, Directeur ASPAM

Interview de Hémou Assih, coordonnateur national de la REDD+ : « Il est important que l'ensemble de la population puisse avoir une idée sur ce que c'est que la REDD+ afin que les différentes couches socio professionnelles puissent s'engager dans le processus et sa réalisation... »

Suite de la page 5

stratégie de communication afin de permettre à tout un chacun de comprendre ce que c'est que la REDD+ et les activités prochaines à mener dans le cadre de ce processus.

Nous avons donc un site web qui nous permet de communiquer avec l'ensemble des parties prenantes et surtout à cette phase, nous avons l'appui à l'organisation des parties prenantes devant participer à ce processus qu'il s'agisse de l'administration publique à



travers la mise en place des groupes sectoriels dans tous les ministères, de la société civile à travers leur harmonisation pour une structuration plus harmonieuse en vue de leur participation cohérente au

processus, ou du secteur privé notamment les organisations paysannes qui mènent des activités agricoles sur lesquelles portent les

arbres et les forêts, et aussi les planteurs privés qui s'engagent dans le reboisement.

Des activités et actions sur le

terrain ?

HEMOU ASSIH : Nous avons un certain nombre d'études analytiques qu'il faille réaliser avec précision pour connaître des données qui nous permettent d'élaborer notre stratégie, parce qu'il faut partir sur des bases réelles, des données qualitatives et quantitatives vérifiables.

C'est en ce sens que nous avons mené une quinzaine d'études analytiques dans divers secteurs visant le secteur énergétique en terme de carbonisation du charbon

de bois que nous exportons, le secteur de l'aménagement du territoire en terme d'affectation des terres, le secteur l'environnement en terme de création et de gestion des plantations, et également causes et conséquences de la déforestation,...

Toutes ces études doivent être corrélées avec l'analyse de l'historique du secteur forestier du couvert végétal togolais et dans ce sens nous sommes partis sur des bases des années 1970 où nous

Suite à la page 8

Interview de Hémou Assih, coordonnateur national de la REDD+ : « Il est important que l'ensemble de la population puisse avoir une idée sur ce que c'est que la REDD+ afin que les différentes couches socio professionnelles puissent s'engager dans le processus et sa réalisation... »

Suite de la page 7

avons pu identifier des photos aériennes et des ortho photos qui étaient disponibles à la Direction Générale de la Cartographie, et qui nous permettent donc de faire une analyse sur trente (30) années de ce qu'a été notre couvert forestier.

Toutes ces études vont nous permettre de définir une stratégie avec des options ; nous connaissons des axes d'interventions et des axes stratégiques, il faudra donc définir pour chaque axe des options stratégiques d'interventions pour inverser la tendance et redonner une couverture forestière au pas dans le temps et dans l'espace.

Pour ce faire nous devons également tenir compte des impacts positifs et négatifs qui résulteraient de la mise en œuvre de cette stratégie d'où l'association d'un autre processus sous-jacent qui est l'évaluation environnementale, sociale et stratégique qui est concomitamment menée dans le cadre de ce processus et qui va prendre en main l'analyse de ces différentes options qui



sont ressorties de la compilation et de l'exploitation des résultats des études analytiques et de la participation des parties prenantes, pour qu'on puisse avoir de façon consensuelle aux plans national et régional des options appropriées pour notre pays.

Quel impact et contribution au développement du Togo d'une part, et des populations togolaises d'autre part ?

HEMOU ASSIH : La REDD+ est une stratégie multisectorielle, ce qui crée un cadre d'intervention pour l'ensemble des secteurs d'activités du Togo. Dans ce sens, la REDD+ va améliorer

tout le Togo, étant un processus qui ne va pas contre les politiques sectorielles.

Il renforce au contraire ces politiques sectorielles. Si par exemple il y a une couverture forestière améliorée, le secteur de l'agriculture en sera bénéficiaire dans la mesure où la pluviométrie sera améliorée également, les sols auront leur fertilité, la production améliorée et le monde des paysans trouvera des retombées positives.

De la même façon, beaucoup de forêts veut dire que la ressource est abondante et le secteur forestier pourra l'exploiter à travers les bois de service, la production des meubles, la population qui pourra en jouir, et c'est la

prospérité qui va se créer puisque des entreprises industrielles pourront s'implanter, transformer, exporter et créer de la valeur ajoutée pour notre pays. Il y a également sur le plan social des populations qui vivent aux dépens de ces ressources forestières, qui vont se créer des activités forestières durables qui vont leur permettre de survivre, de construire l'avenir de leurs familles basées sur l'exploitation de ces ressources de façon durable.

Pour finir, notons que l'environnement écologique sera fortement amélioré, une réponse de la contribution du pays à l'effort mondial de réduction des émissions dues à la déforestation ou à la dégradation des forêts. Pour lutter contre les changements climatiques, le Togo aurait alors rempli son engagement progressivement, en améliorant son taux de couverture forestière, et en réduisant par l'augmentation de ce couvert forestier l'effet des changements climatiques.

Quelles sont pour clore notre

entretien, les perspectives d'avenir de la REDD+ ?

HEMOU ASSIH : Nous sommes actuellement à la phase de validation des différentes études analytiques, et nous comptons exploiter les différents résultats de ces études pour élaborer notre stratégie, version une (I). Cette stratégie elle-même doit être assortie des options stratégiques qui doivent faire l'objet d'analyses dans le cadre de l'évaluation environnementale, sociale et stratégique.

A la fin de tout ceci, nous devons disposer des options affinées avec un plan d'actions constitué de programmes et de projets identifiés par des acteurs qui s'adosent à chaque option stratégique pour permettre au Togo dans tous les domaines, de relever un peu le niveau de son développement, et de créer un cadre propice pour l'amélioration de la productivité qualitativement et quantitativement, gage de création de la richesse pour les populations togolaises. Je vous remercie.

Réalisée par Démocrate

La digitalisation des Systèmes Financiers Décentralisés encouragée par le gouvernement

Le Secrétariat auprès de la Présidence de la République chargé de l'Inclusion financière et du Secteur informel, en collaboration avec le Fonds des Equipements des Nations Unies (FENU) et la Fondation MasterCard, a ouvert lundi à Lomé un atelier de quatre (4) jours, du 19 au 22 mars sur la digitalisation des services financiers.

La rencontre rassemble des responsables des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), des établissements bancaires et des compagnies de téléphonie mobile. Cette formation vise à

permettre aux participants de comprendre les avantages liés à la finance digitale ainsi que les options stratégiques disponibles pour les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). En outre, elle vise à promouvoir la finance digitale et permettre aux personnes à faibles revenus, notamment les femmes des zones reculées, d'avoir accès aux services financiers de base.

Plus concrètement, au cours de l'atelier, il sera question de voir comment utiliser le Mobile Money pour accélérer la finance inclusive au Togo. Pour Mazamesso Assih, Secrétaire d'Etat chargée de la Finance

inclusive, « à travers la digitalisation des SFD, le gouvernement souhaite réduire les coûts, améliorer l'accès aux services financiers et ainsi impacter sur la réduction de la pauvreté, la réduction des disparités de revenus et l'accroissement de la croissance économique ».

« Il devient de plus en plus difficile pour les institutions financières de laisser de côté la technologie et les canaux de distribution alternatifs (...) Notre ambition est que nous ne trainions plus sur la réalisation de ce levier car il permettra indirectement d'avoir un

impact sur le bien-être de nos populations », a-t-elle ajouté.

Précisons que les travaux de cette rencontre vont porter sur la réglementation de la finance digitale au Togo, l'analyse des modèles d'affaires et l'accompagnement que l'Etat peut accorder aux institutions de micro finance. Une stratégie nationale d'inclusion financière est en cours d'élaboration au Togo et devrait aboutir sous peu. Dans cette optique, une étude (FinScope) a révélé que « 24% des Togolais de 15 ans et plus sont inscrits comme utilisateurs de Mobile Money faisant de ce dernier, un autre

levier d'inclusion financière ».

La digitalisation des services financiers qui est un autre défi pour la finance inclusive entraîne l'utilisation des solutions numériques pour toucher le maximum de bénéficiaires du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Lancé par le gouvernement il y a quatre (4) ans, le Fonds se veut une réponse institutionnelle à l'exclusion financière des couches démunies et des couches vulnérables. Le dispositif bénéficie du soutien de la BOAD, de la BAD, de UNDP/UNCDF et de l'Union Européenne.

Financement libyen de la campagne de 2007 : Nicolas Sarkozy en garde à vue

L'ancien président de la République est actuellement entendu dans les locaux de la police judiciaire à Nanterre sur les soupçons de financement illicite qui pèsent sur sa campagne victorieuse de 2007.

Entre une conférence à Dubaï sur l'éducation, quelques entrevues à son bureau parisien rue de Miromesnil et une intervention à Londres prochainement, Nicolas Sarkozy a dû honorer un rendez-vous d'un autre genre mardi 20 mars au matin. Selon nos informations, l'ancien président de la République a été placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire à Nanterre, où il était convoqué dans le cadre de l'enquête sur le possible financement par la Libye de sa campagne présidentielle victorieuse de 2007.

Comprendre l'affaire de Sarkozy et la Libye en 2007

C'est la première fois que M. Sarkozy est entendu à ce sujet depuis qu'une information judiciaire a été ouverte en avril 2013, et confiée à plusieurs juges d'instruction du pôle financier de Paris, dont Serge Tournaire, qui a déjà renvoyé l'ancien président devant le tribunal dans l'affaire Bygmalion. Sa garde à vue peut durer quarante-huit heures. Il pourrait être présenté aux magistrats à l'issue de sa garde à vue afin d'être mis en examen. Brice Hortefeux a de son côté été convoqué comme suspect libre. Il est actuellement entendu lui aussi par la police.

Depuis la publication, en mai 2012, par le site Mediapart d'un document libyen faisant état d'un financement par la Libye de Kadhafi de la campagne de Nicolas Sarkozy, les investigations des magistrats ont considérablement avancé, renforçant les soupçons qui pèsent sur la campagne de l'ancien chef de l'Etat.

Argent liquide



En novembre 2016, en pleine primaire du parti Les Républicains, l'intermédiaire Ziad Takieddine avait affirmé avoir transporté 5 millions d'euros en liquide de Tripoli à Paris entre fin 2006 et début 2007 avant de les remettre à Claude Guéant puis à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur.

Mis en examen depuis pour « complicité de corruption d'agent public étranger » et pour « complicité de détournements de fonds publics en Libye », ses propos venaient confirmer ceux tenus le 20 septembre 2012 par Abdallah Senoussi, l'ancien directeur du renseignement militaire du régime libyen devant le procureur général du Conseil national de transition libyen.

Enquête sur le financement libyen : les soupçons qui pèsent sur les réseaux Sarkozy

Mais ce n'est pas tout. Les carnets de l'ancien ministre libyen du pétrole Choukri Ghanem, mort en 2012 dans des circonstances encore troubles, récupérés par la justice française, mentionnent, eux aussi, l'existence de versements d'argent à destination de Nicolas Sarkozy. Bechir Saleh, l'ancien grand argentier de Kadhafi et homme des relations avec la France,

récemment blessé par balle lors d'une agression à Johannesburg, avait en outre confié au Monde : « Kadhafi a dit qu'il avait financé Sarkozy. Sarkozy a dit qu'il n'avait pas été financé. Je crois davantage Kadhafi que Sarkozy. »

Des circuits financiers fuligineux

Plus récemment, les policiers

de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI) ont remis un rapport aux magistrats dans lequel ils détaillent, sur la base de nombreux témoignages, comment l'argent liquide a circulé au sein de l'équipe de campagne de M. Sarkozy. Jusqu'à présent, les enquêteurs pensent déjà avoir remonté l'une des pistes de l'argent libyen à travers l'intermédiaire Alexandre Djouhri, alors proche de Bechir Saleh, actuellement incarcéré à Londres dans l'attente de sa possible remise à la France, et Claude Guéant mis en examen pour « faux et usage de faux » et pour « blanchiment de fraude fiscale » qui aurait acquis son appartement parisien à travers des circuits financiers fuligineux et possiblement libyens.

La décision de placer Nicolas

Sarkozy en garde à vue signifie-t-elle que les magistrats ont depuis rassemblé de nouvelles preuves du financement illicite de la campagne permettant de le mettre en cause directement ? Les autorités libyennes ont-elles finalement décidé de coopérer ? Selon nos informations, plusieurs anciens dignitaires libyens de l'époque kadhafiste auraient aussi livré de nouveaux éléments confirmant les soupçons de financement illicites.

Depuis plusieurs semaines, la justice française dispose, en outre, de nombreux documents saisis lors d'une perquisition menée en 2015 au domicile suisse d'Alexandre Djouhri. Jusqu'ici, Nicolas Sarkozy a toujours contesté les accusations de financement illicite de sa campagne de 2007.




www.annuairestogo.tg



Nous sommes l'outil qu'il vous manque.

 **Renforcez votre visibilité**
 **Augmentez votre impact**

Powered by 

OPTION SANTE Les 7 bienfaits du pomélos (ou pamplemousse)

L'Histoire du pamplemousse

Le pamplemousse fut découvert en Jamaïque vers 1800, par les Hollandais. Ce fruit issu du croisement entre le [citron](#) et le « *citrus grandis* » d'Asie était alors inmangeable mais on lui soupçonnait déjà des vertus médicinales importantes. Mesurant entre 11 et 17 cm, il exige souvent beaucoup de [sucre](#) pour être consommé tel quel.



Ce serait la présence d'un polysaccharide découvert dans la pectine du pamplemousse qui serait le principe thérapeutique de ce fruit.

Selon des études sur des individus ayant un taux de cholestérol sanguin élevé, la consommation quotidienne de 15 g de pectine de pamplemousse sur une période de quatre mois a provoqué une chute moyenne de 8% et allant jusqu'à 20%, dans certains cas, de leur taux de cholestérol.

Il semblerait que la pulpe du fruit serait encore plus efficace que la pectine seule, parce qu'elle contient d'autres substances chimiques, comme la vitamine C, qui augmenterait les effets de certains composés.

Lutter contre l'athérosclérose

En plus d'abaisser le taux de cholestérol il semblerait que certaines substances présentes dans le pamplemousse permettrait de dissoudre la plaque athéromateuse, responsable de l'athérosclérose, et réduirait de cette façon le risque d'accident cardiovasculaire. Ce serait l'acide galacturonique, contenu dans les composants chimiques du pamplemousse, qui exercerait une action particulière sur le mauvais cholestérol (LDL), un des éléments constituant des plaques provoquant le durcissement des artères. Cette interaction aurait pour effet de déloger et de chasser les accumulations de cholestérol et de nettoyer les artères.

Parmi les nombreuses substances que l'on retrouve dans le pamplemousse, des antioxydants très puissants, tels que le lycopène, dont on connaît les bienfaits particulièrement en protection

du cancer de la prostate, les limonoïdes et la naringine. Ces substances peuvent contribuer à soulager les symptômes causés par les refroidissements et diminuer les risques de maladies cardiovasculaires et les cancers. Des recherches ont permis de constater que les limonoïdes augmenteraient les taux de certaines enzymes qui contribuent à détoxifier les agents cancérogènes et favorisent leur excrétion.

Le pamplemousse est un des rares aliments à fournir, en une seule portion, la valeur quotidienne requise de vitamine C.

Lorsque vous consommez du pamplemousse, favorisez le fruit entier et ne vous contentez pas du jus. La pulpe et les membranes blanches qui tapissent l'intérieur contiennent les principes les plus actifs du fruit.

Perdre du poids

Le pamplemousse en abaissant le taux de glucose sanguin abaisse la production d'insuline par le pancréas, tout en augmentant le métabolisme qui permet de brûler les gras.

Attention aux interactions médicamenteuses!

Le pamplemousse est un excellent aliment pour votre santé, mais si vous êtes sous médication il serait prudent de vous informer d'une interaction possible. Il semblerait que la naringine présente dans le pamplemousse, neutralise une enzyme qui contribue à métaboliser certains médicaments. Lorsque le médicament n'est pas métabolisé rapidement, une plus grande quantité se trouve absorbée dans l'organisme, ce qui en multiplie les effets. La naringine ne serait présente dans aucun autre fruit, en tout

cas pas dans les mêmes proportions. La liste des médicaments affectés par le pamplemousse s'allonge constamment, il est donc plus prudent, lorsque vous êtes sous médication, de demander conseil à votre pharmacien ou dans le doute d'éviter la consommation du pamplemousse.

Il est l'un des agrumes phares des petits-déjeuners de champion : le pamplemousse. Ce fruit rafraîchissant au goût doucement amer à la chair rose acidulée renferme sous son écorce jaune un véritable cocktail de vitamines indispensables au quotidien.

Pamplemousse ou pomélo ?

Contrairement aux idées reçues, celui que l'on appelle communément en Occident un pamplemousse, à savoir l'agrume à peau jaune et à la chair rose juteuse, est en fait un pomélo. Le "vrai" pamplemousse est plutôt cultivé en Asie. Il présente une peau plus épaisse, de couleur verte avec une chair d'un rose plus tendre et beaucoup de pépins. Dans la langue courante, le pomélo reste un pamplemousse.

Du pamplemousse bon pour le cœur et le poids

Des études ont démontré les effets positifs du pamplemousse sur les patients hypercholestérolémiques. La consommation de deux pamplemousses au quotidien diminuerait de façon significative le taux des triglycérides sanguins et induirait une baisse du cholestérol. Il est également un élément important d'un régime amaigrissant : l'absorption d'un pamplemousse par jour jouerait un rôle sur la perte de poids. Son action lipolytique serait une aide précieuse pour

les personnes souffrant d'obésité. Pauvre en calories et riche en fibres (s'il est consommé entier et non en jus), le pamplemousse compte environ 80 calories, ce qui en fait un partenaire idéal des régimes. Avec 4,6 grammes de fibres (si le fruit est consommé entier), il joue un rôle sur la satiété.

Un cocktail d'antioxydants dans le pamplemousse

De nombreuses études ont démontré le pouvoir antioxydant des agrumes et des pamplemousses en particulier. En effet, ils renferment différents agents qui luttent contre les effets indésirables des radicaux libres. Ces derniers, responsables du développement de différentes maladies comme les cancers (plus précisément ceux qui touchent les systèmes digestifs et respiratoires), les affections cardiovasculaires et neurodégénératives.

Les limonoïdes sont des antioxydants dont l'action sur le ralentissement de la progression de cancers est avérée. Consommer un verre de jus de pamplemousse ou fruit 4 jours par semaine apporterait des effets positifs sur l'évolution de ces maladies. Même si la plus grosse quantité de flavonoïdes (autre antioxydant) se trouve dans le zeste du pamplemousse, la chair du fruit en contient suffisamment pour être une excellente source de ces agents protecteurs de l'organisme. Comme tous les fruits et légumes de couleur rouge ou rose, le pamplemousse renferme des lycopènes (de la famille des caroténoïdes) reconnus pour leur action sur le développement de tumeurs.

Le pamplemousse : un concentré d'énergie

Le pamplemousse représente l'une des meilleures sources de vitamine C. En plus de ses actions antioxydantes, la vitamine C est un agent de protection des os, des dents et des gencives. Remède anti-fatigue par excellence, la vitamine C consommée en quantité suffisante donne un coup de fouet dans les 2 heures suivant son absorption. Associée à la vitamine A, contenue également dans le pamplemousse, c'est un concentré de vitalité à consommer en jus ou en quartiers. Le pamplemousse est aussi pourvu en vitamine B5 qui contribue (comme toutes les vitamines du groupe B) à la production et à l'assimilation d'énergie amenée par l'alimentation.

Interactions médicamenteuses du pamplemousse

Il est porté à l'attention des consommateurs que les actifs contenus dans le pamplemousse peuvent engendrer une diminution ou au contraire une augmentation des actions d'un médicament. Sont concernées la plupart des classes médicamenteuses : anxiolytiques, traitements contre le cholestérol, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension, les cancers, la [dépression](#)...

En effet, il est recommandé de limiter la consommation de pamplemousse au cours de traitements médicamenteux afin d'éviter les moindres interactions et les risques d'accident. Le meilleur conseil est de se rapprocher de son médecin traitant ou de son pharmacien pour être sûr de ne courir aucun risque.

Mise en place de la Zone de Libre-Echange Continentale : Faure Gnassingbé à Kigali

Le Chef de l'Etat togolais, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, Président en exercice de la CEDEAO, devrait assister ce mercredi 21 mars à un Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine (UA) qui se tiendra à Kigali au Rwanda.



Cette rencontre à laquelle participeront tous les Chefs d'Etat de l'Union Africaine qui a, à sa tête, le président rwandais Paul Kagamé, vise à ériger les bases d'une Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC). Concrètement, ce sera l'occasion pour les Chefs d'Etat africains de poser les fondations d'un des projets phares de l'Agenda 2063 à

savoir la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC).

Cette ZLEC s'inscrit dans le cadre d'un processus devant mener d'ici 2028 à la création d'un marché commun, et d'une union économique et monétaire en Afrique. A Kigali ce mercredi, les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA

apposeront leurs signatures sur le document donnant le top départ de la ZLEC.

Projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA, la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC) permettra de créer une Afrique intégrée et prospère sur le plan économique avec un

marché intégré à 54 pays. Ce vaste marché sera exempté de taxes et de droits de douane et rassemblera plus d'un milliard de consommateurs avec un PIB de 2.500 milliards de dollars.

Le commissaire de l'UA en charge du Commerce et de l'Industrie, Albert Muchanga, estime que l'industrie naissante africaine et sa classe moyenne vont bénéficier de l'élimination progressive des droits de douane entre membres de la ZLEC. Cependant, selon la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), il faudra au préalable régler un certain nombre de problèmes logistiques et techniques en vue de la réussite de ce

projet. En ce sens, l'augmentation de la production et une meilleure répartition des ressources en faveur des entreprises et des industries constituent des priorités.

Notons qu'avec des secteurs des services et de l'industrie sous-dimensionnés, les pays africains ont pendant des décennies indexé leurs performances économiques sur le prix des matières premières exportées, comme le pétrole, le cacao ou l'or. Actuellement, seulement 16% du commerce des pays africains s'effectue avec d'autres pays du continent.

La Rédaction

Le Libéral, c'est tous les lundis et vendredis chez votre marchand de journaux

La Chorale ACJH
de la Paroisse St Antoine de Padoue de Hanoukopé

Jubilé de Vermeil
INVITÉS
VAÏDA
Association Jeunesse Chrétienne d'Agoè-Nyivè
Union Choeur des Anges
Groupe Artistique Ourias

CONCERT
Veillée

Chantons Pâques
07 avril 2018 | 15^H à Agora Senghor

ENTRÉE 5.000F
3.000F
2.000F

Infoline :
+228 90 98 69 57
99 02 52 33
90 16 97 36

POINTS DE VENTE : Secrétariat de la Paroisse St Antoine de Padoue de Hanoukopé - RADIO MARIA TOGO



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)

Correcteur
S. Didier
Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpòè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg